

Points clés

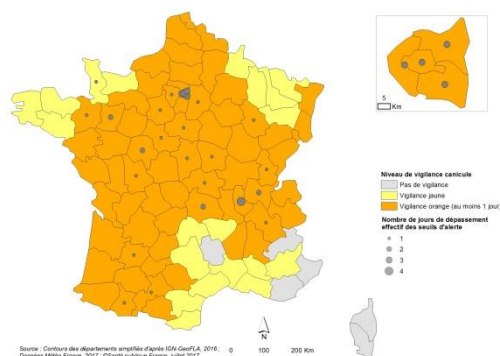
Une vague de chaleur déclenchant les niveaux de vigilance jaune et orange mentionnés dans le Plan National Canicule (PNC) a concerné 87% de la population métropolitaine entre le 17 et le 25 juin 2017. Les impacts sur la santé constatés lors de cet épisode précoce soulignent l'importance de renforcer la prévention, en milieu professionnel, ainsi que chez les personnes âgées. Cette vague de chaleur a touché la région Occitanie du 18 juin au 25 juin, avec :

- Une situation météorologique atypique avec un épisode caniculaire intense et plus précoce que celui de 2015. En Occitanie, les 7 départements de l'ouest de la région ont été touchés par cette vague de chaleur, le pourtour méditerranéen et l'Aveyron n'ayant pas été placés en vigilance orange et la Lozère étant restée en vert tout au long de l'épisode.
- Un nombre de décès observé ayant augmenté la semaine de la canicule, sans que cette hausse ne soit significative. Il en est de même pour les personnes âgées de 75 ans et plus.
- Un impact observé sur la morbidité au travers du recours aux soins d'urgence liés à la chaleur (201 passages aux urgences et 76 consultations SOS Médecins pour des pathologies en lien avec la chaleur, touchant toutes les classes d'âge, ont été enregistrés pendant la vague de chaleur). *Le nombre de pathologies en lien avec la chaleur est connu pour augmenter proportionnellement à la température et impacter faiblement l'offre globale de soins (de l'ordre de quelques %).*

1 – Contexte environnemental (Source Météo-France)

- Du 17 au 25 juin 2017, l'ensemble du pays a connu des températures élevées, conduisant aux passages en niveaux de vigilance jaune et orange canicule de nombreux départements. Sur la même période, les conditions climatiques ont favorisé la formation d'ozone, conduisant à des dépassements du seuil de recommandation et d'information sur une majorité du pays, et plus localement à des déclenchements d'alerte préfectorale.
- Au plus fort de l'épisode caniculaire, le 21 juin, 83 départements étaient placés en vigilance canicule (67 en vigilance orange, 16 en vigilance jaune). Les départements ont été placés en vigilance sur la base des prévisions météorologiques et en prenant en compte une analyse de la situation pour protéger au mieux la population. Tous les départements où les seuils d'alerte ont été effectivement dépassés avaient été placés en vigilance orange ou jaune (figure 1). Dans les plus grandes villes, la chaleur nocturne a été amplifiée par les effets d'îlots de chaleur urbain.
- L'épisode de chaleur de juin 2017 a été remarquable par sa précocité et par son étendue pour cette période de l'année. Cette précocité a pu conduire à des conditions particulières d'exposition à la chaleur, notamment concernant les enfants dans le cadre d'activités scolaires ou de loisirs, et les travailleurs.

| Figure 1 | Départements en vigilance et nombre de jours de dépassement simultanés des seuils minimum et maximum par département entre le 17 et le 25 juin 2017 (Source : Météo France)



Bilan des départements en vigilance canicule dans la région

- En Occitanie, l'épisode caniculaire est survenu du 18 au 25 juin d'après les prévisions de Météo-France (carte de 16h), avec 7 des 13 départements en vigilance jaune le 18 juin (Tableau 1), qui ont été placés en vigilance orange dès le 19 juin. Ce même jour, l'Aveyron figurait en vigilance jaune. Le 22 juin, 5 départements étaient encore proposés en vigilance orange et 7 en jaune : parmi ceux-ci, les 4 départements côtiers, qui étaient restés jusqu'alors en vert et qui étaient les seuls en vigilance jaune sur les journées du 23 et 24 juin (tous les autres étaient repassés en vert).

| Tableau 1 | Niveaux de vigilance canicule départementaux du 17 au 25 juin en région Occitanie, d'après la carte Météo-France de 16h (Source : Météo France)

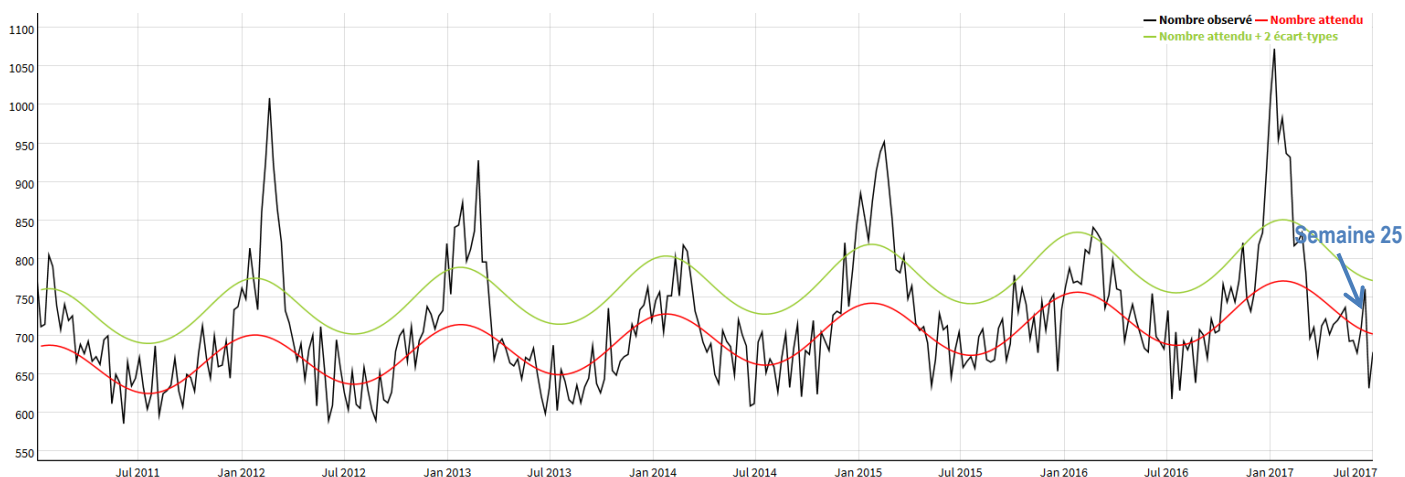
	Samedi 17	Dimanche 18	Lundi 19	Mardi 20	Mercredi 21	Jeudi 22	Vendredi 23	Samedi 24	Dimanche 25
09-Ariège	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert
11-Aude	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert
12-Aveyron	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert
30-Gard	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert
31-Haute-Garonne	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert
32-Gers	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert
34-Hérault	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert
46-Lot	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert
48-Lozère	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert
65-Hautes-Pyrénées	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert
66-Pyrénées-Orientales	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert
81-Tarn	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert
82-Tarn-et-Garonne	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert

2 – Estimation de l'impact sanitaire

Bilan de la mortalité

- Le système SurSaUD® collecte de façon automatisée le nombre de décès toutes causes provenant d'un échantillon de 3000 communes. Ces données couvrent près de 80% de la mortalité nationale (cette proportion varie selon les régions entre 63 et 96%, et selon les départements entre 40 et 98%). Ces données sont administratives (état-civil) et ne comportent pas d'information sur les causes médicales du décès. Si la chaleur est connue pour entraîner un impact pouvant être massif sur la mortalité, il n'est pas possible d'imputer l'ensemble des variations observées de la mortalité à la chaleur.
- Au niveau national**, une hausse significative du nombre de décès tous âges confondus a été observée pendant la semaine de la canicule (+6%, soit un excès estimé de 580 décès) et plus spécifiquement, une hausse pour la classe d'âge des 15-64 ans de 13 % (soit un excès estimé de 215 décès), et un excès non significatif chez les 65 ans et plus.
- En Occitanie** en semaine 25, une hausse non significative des décès tous âges et toutes causes confondues a été observée. L'observation des décès toutes causes chez les personnes de 15-64 ans et celles de 65 ans ou plus ne montre pas non plus de hausse significative pour cette même semaine (Figure 2).

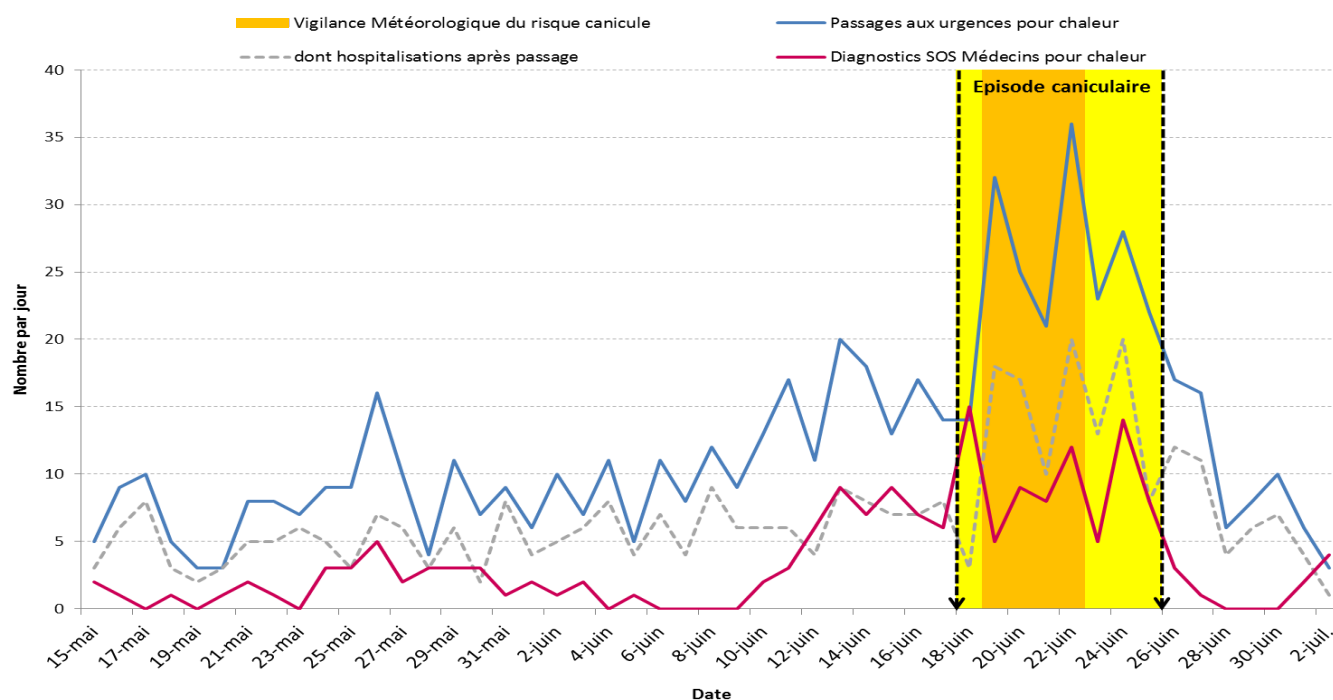
Figure 2 | Fluctuations hebdomadaires des nombres observés (noir) et attendus (rouge) de décès, tous âges confondus, en région Occitanie



Bilan des recours aux soins

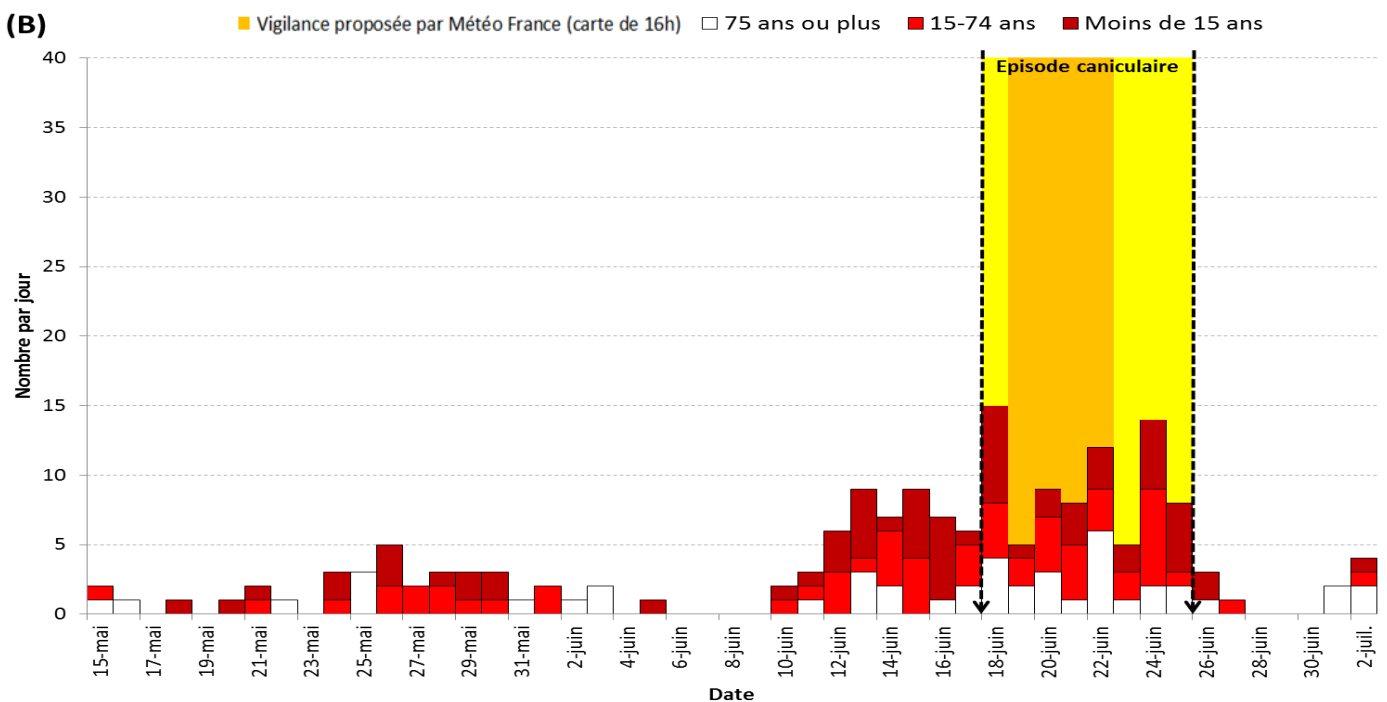
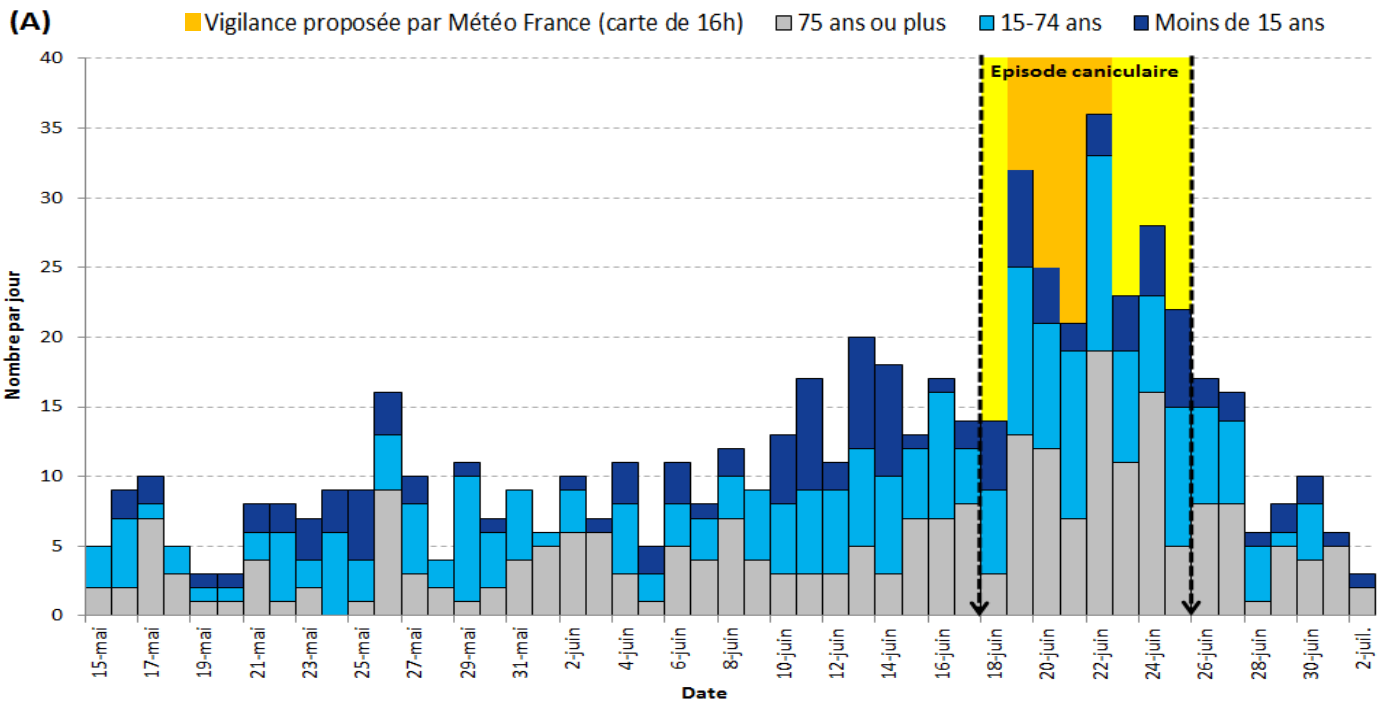
- Le système de surveillance SurSaUD® collecte quotidiennement des informations sur le recours aux soins d'urgences hospitaliers et libéraux, couvrant plus de 90% des passages aux urgences en France via le réseau OSCOUR® (de 56 à 100% selon les régions) et 95% des consultations des associations SOS Médecins. L'impact de la chaleur est suivi en s'appuyant sur des indicateurs spécifiques : il s'agit des diagnostics d'hyperthermie/coup de chaleur, déshydratation, hyponatrémie (pour OSCOUR®) regroupés dans un indicateur unique : les pathologies en lien avec la chaleur (PLC). Les données SurSaUD® relatives à cet indicateur ne reflètent qu'une vision partielle de l'impact sanitaire consécutif à une vague de chaleur. En effet, ces indicateurs spécifiques ne couvrent pas l'ensemble des effets sanitaires potentiellement en lien avec la chaleur et qui se traduisent au travers d'un grand nombre de diagnostics différents.
- Au niveau national**, entre le 17 et le 25 juin, 3 065 personnes (0,8% des passages codés) sont passées aux urgences pour une pathologie en lien avec la chaleur (PLC). Plus de la moitié de ces passages ont donné lieu à une hospitalisation. Mille quatre cent soixante personnes (1,9% des diagnostics) ont eu recours à SOS Médecins pour une PLC.
- En Occitanie**, une augmentation des recours aux soins pour des pathologies en lien avec la chaleur a été observée dans les services d'urgences et les associations SOS Médecins pendant l'épisode caniculaire (du 18 au 25 juin). L'augmentation du recours aux urgences a été plus marquée, avec un 1^{er} pic le 19 juin, puis un 2nd le 22 juin. L'activité des associations SOS Médecins a augmenté avant l'épisode de chaleur, puis a atteint un pic d'activité au tout début de l'épisode, le 18 juin, un 2^{ème} pic avec des effectifs similaires ayant été observé le 24 juin en fin d'épisode (Figure 3).

Figure 3 | Nombres quotidiens de passages aux urgences, d'hospitalisations, de consultations SOS Médecins, pour pathologies en lien avec la chaleur – Période du 15 mai au 2 juillet 2017 (Source : Santé publique France / OSCOUR®/ SOS Médecins)



- Au total, 201 passages aux urgences et 76 consultations SOS Médecins pour des pathologies en lien avec la chaleur ont été enregistrés, représentant respectivement 0,6% et 2,4% de l'activité toutes causes codées sur la période de la vague de chaleur, avec des variations de 0,3 à 0,9% de l'activité des services d'urgences (maximum observé le 22 juin), et de 1,5 à 3,8% (le 22 juin) pour les associations SOS Médecins.
- Parmi les passages aux urgences en lien avec la chaleur, 109 ont donné lieu à une hospitalisation, soit plus de la moitié des passages liés à la chaleur (Figure 3). Ces hospitalisations en lien avec la chaleur représentent 2,2% de l'ensemble des hospitalisations après un passage aux urgences, toutes causes codées confondues, avec un pic atteignant 3,2 et 3,3% les 22 et 24 juin.
- Si toutes les classes d'âges ont été concernées (Figure 4A), les personnes âgées de 75 ans ou plus représentaient près de 43% des cas et les adultes 15-74 ans représentaient 39% des cas. 79% des passages pour PLC ont été suivis d'une hospitalisation pour les personnes de 75 ans et plus, 44% chez les 15-74 ans, alors que moins de 20% des moins de 15 ans étaient hospitalisés après leur passage aux urgences.
- Durant la semaine précédant l'épisode de chaleur, l'activité SOS Médecins pour PLC augmentait déjà. Durant l'épisode, les consultations SOS Médecins en lien avec la chaleur ont concerné tous les âges avec des proportions très variables d'un jour sur l'autre, du fait des faibles effectifs.

Figures 4 | Nombres de passages journaliers aux urgences (A) et de consultations SOS Médecins (B), pour pathologies en lien avec la chaleur, par classes d'âge – Région Occitanie – Période du 15 mai au 2 juillet 2017 (Source : Santé publique France / OSCOUR®/ SOS Médecins)



Qualité des données

- Si les 4 associations de la région Occitanie ont bien transmis des données, l'association de Montpellier ne remonte pas l'exhaustivité de ses données (données manquantes sur certaines journées de manière aléatoire et pas de données pour la maison de consultation de Près d'Arènes).
- Les données de plusieurs structures d'urgences étaient manquantes, dont celles du CHI du Bassin de Thau (34) et celles de la clinique St Louis (34).

3 – Dispositifs de prévention mis en place au niveau national

- Déclenchement dispositif CSA : à compter du 22 juin, les médias ont été mobilisés par le ministre chargé de la Santé : les chaînes TV et les radios diffusent les spots de prévention. La mobilisation des médias au niveau national a été levée le 23 juin. Elle a été maintenue au niveau local sur les départements en vigilance orange jusqu'au dimanche 25 juin.
- Déclenchement partenariat RATP : le 19 juin, activation du partenariat RATP : livraison des 650 affiches METRO et des 7 800 affiches BUS livrés.
- Web : Mise en ligne d'une actualité sur le site de SpFrance, le 20 juin (<http://www.santepubliquefrance.fr/Actualites/Episodes-de-fortes-chaleurs-et-canicule-des-gestes-simples-a-adopter-pour-lutter-contre-la-chaueur>)

En parallèle des actions du COGIC (conférences téléphoniques quotidiennes avec Santé publique France, DGSCGC, DGOS, DGCS, CMVOA, Météo-France) :

- communiqué de presse du dimanche 18 juin, informant de l'activation de la plate-forme téléphonique « canicule » et rappel des recommandations sanitaires notamment pour les personnes les plus à risque.
- communication à destination des travailleurs réalisée le lundi 19 juin sur les réseaux sociaux.
- communication relative aux enfants réalisée le 20 juin.

4 – Recommandations

Une période de canicule peut entraîner un risque pour la santé des personnes exposées. Il ne faut donc pas attendre d'observer une variation des indicateurs sanitaires pour mettre en place les mesures de prévention recommandées par le PNC.

- Pour tous et tout particulièrement pour les enfants en milieu scolaire, les personnes dans le cadre de leur activité professionnelle et les seniors, la femme enceinte, le bébé ou la personne en situation de handicap, il est nécessaire de boire régulièrement de l'eau ; se mouiller la peau et se ventiler ; manger en quantité suffisante ; ne pas boire d'alcool ; et ne pas sortir aux heures les plus chaudes ; maintenir son habitation au frais en fermant les volets et les fenêtres le jour, et en les ouvrant la nuit ; passer du temps dans un endroit frais (cinéma, bibliothèque, supermarché...) ; donner et prendre des nouvelles de ses proches.
- Les efforts physiques, en particulier les activités sportives, doivent être également évités.
- Le risque canicule étant largement supérieur au risque ozone, en cas de conflit dans les recommandations de prévention, ce sont les recommandations canicule qui priment. La plupart des messages canicule et pollution sont d'ailleurs cohérents et compatibles (ex : réduction de l'activité physique).

Les conseils de prévention, ainsi que les outils élaborés par le Ministère des Solidarités et de la Santé et Santé publique France sont en ligne :

- http://www.inpes.sante.fr/10000/themes/evenement_climatique/canicule/canicule-outils.asp
- <http://www.social-sante.gouv.fr/canicule>

Ligne Canicule Info Service (ouverte à partir du premier épisode de chaleur) : **0 800 06 66 66**

5 – Méthodologie

Le « Système d'alerte canicule et santé » (Sacs)

- Le système d'alerte canicule santé (Sacs), prévu dans le cadre du Plan National Canicule (PNC), s'étend du 1er juin au 31 août. Il est coordonné par Santé Publique France et les Cire au niveau régional.
- L'objectif principal de ce système est **de prévenir un fort impact de la chaleur sur la santé de la population.**
- L'activation des niveaux de vigilance dépend de l'expertise de Météo-France qui s'appuie sur les probabilités d'atteinte ou de dépassement simultané des seuils par les indices biométéorologiques (IBM) minimum et maximum au cours d'une même journée, et de facteurs aggravants tels que l'humidité, l'intensité de chaleur ou les éventuelles dégradations orageuses. Les IBM (minimal/maximal) correspondent à la moyenne des températures (minimales/maximales) prévues par Météo-France pour les 3 jours à venir (J, J+1, J+2).
- Le PNC prévoit notamment, dès le passage en vigilance orange canicule, **l'analyse quotidienne et à l'échelle départementale des recours pour des pathologies liées à la chaleur** via les données des services hospitaliers d'urgence (réseau OSCOUR®) et des associations SOS Médecins. Ces regroupements sont constitués des passages aux urgences avec un codage diagnostique d'« hyperthermie et coup de chaleur », d'« hyponatrémie » et de « déshydratation », et des consultations SOS Médecins, codées en « coup de chaleur » ou « déshydratation ».

6 – En savoir plus

Situation météorologique : Carte de vigilance de Météo-France

Surveillance de la canicule : Santé Publique France

Qualité de l'air : atmo-occitanie.org

Le point épidémiologique

Ce bilan présente l'évolution de la situation sanitaire régionale pendant l'épisode caniculaire de juin 2017, sur la base des données effectivement transmises chaque jour par les partenaires fournisseurs.

Il propose des éléments descriptifs pertinents pour une première évaluation de l'impact avec un recul de quatre semaines.

Un bilan complet sera publié au décours de la période de surveillance du PNC.

Remerciements :

Nous tenons à remercier les partenaires qui nous permettent d'exploiter les données pour réaliser cette surveillance :

- les associations SOS Médecins,
- les services d'urgences
- Les Observatoires Régionaux des Urgences (ORU-LR et ORUMIP),
- l'ensemble des professionnels de santé
- Météo France
- et les équipes de l'ARS Occitanie

Directeur de la publication :

François Bourdillon
Santé Publique France

Comité de rédaction :

Damien Mouly
Leslie Banzet
Olivier Catelinois
Amandine Cochet
Licka Dieye
Cécile Durand
Anne Guinard
Jérôme Pouey
Stéphanie Rivière
Cyril Rousseau

Diffusion :

Cire Occitanie
C/o ARS Occitanie
26-28 Parc-Club du Millénaire -
1025 Avenue Henri Becquerel -
CS 30001
34067 MONTPELLIER CEDEX 2
Tél. : 05 34 30 25 25
Courriel : ars-oc-dsp-cire@ars.sante.fr

Retrouvez nous sur :
santepubliquefrance.fr

Twitter :
[@sante-prevention](https://twitter.com/sante-prevention)